

.....

Critique d'un document :

Le premier voyage de Jacques Cartier... ou Jacques Cartier entre les lignes*

MARTIN MIMEAULT, ÉTUDIANT À LA MAÎTRISE EN HISTOIRE
À L'UNIVERSITÉ LAVAL

En avril 1534, le navigateur malouin Jacques Cartier a entrepris, avec l'appui de son roi François I^{er}, le premier de ses trois voyages d'exploration au Nouveau Monde. Nous connaissons l'importance du geste qu'il a posé le 24 juillet au matin dans le havre de Gaspé. Il a alors pris possession de cette contrée au nom de François I^{er}. Il nous a, par la suite, laissé un document clé par lequel nous avons pris connaissance de toutes les données de son périple dans le golfe Saint-Laurent. Il s'agit du récit de voyage qu'il a rédigé dès son retour en France.

La problématique

La lecture du premier voyage de Cartier au Canada, bien que fort intéressante, nous laisse sceptique sur de nom-

breux points. L'intérêt particulier de ce document tient au fait que nous avons là une première description de la géographie canadienne, de sa flore et de sa faune. Cartier nous livre même un tableau saisissant des premiers Amérindiens du Canada que nous rencontrons dans un texte. Cependant, se dégage, à cette lecture, l'impression que le capitaine de Saint-Malo était le premier Européen à visiter cette partie de l'Amérique et nous savons pourtant que des pêcheurs européens, entre autres Basques et Bretons, l'ont précédé. Sachant cela, nous pourrions résumer le questionnement qui sous-tend cet article à ceci : Jacques Cartier dit-il tout à son lecteur? Ne lui cacherait-il pas des choses? La réponse est pour nous bien simple. Nous croyons qu'il n'a pas tout dit. Il s'agit de bien savoir lire entre les lignes de son récit pour s'en rendre compte et déceler en même temps les traces d'une occupation et d'une exploitation du milieu antérieures aux voyages officiels.

Jacques Cartier, l'homme et ses intentions

Jacques Cartier était un homme bien connu de son temps, chez lui, en Bretagne, de surcroît marié à Catherine

Desgranges, la fille du Connétable de la ville, Jacques Desgranges, sieur de Ville-ès-Gars¹. Il était capitaine du port de Saint-Malo. C'est pour son expérience d'homme de mer que François I^{er}, s'adressant à lui en 1532, lui demanda de diriger une expédition qui le mènerait dans la Baie des Châteaux (détroit de Belle-Isle) afin de «descouvrir certaines yles et pays où l'on dit qu'il se doit trouver grant quantité d'or et autres riches choses²».

Les intentions de Cartier, lors de la rédaction de son récit de voyage, étaient de présenter à son roi un rapport détaillé du périple qu'il a commandité. Comme cette expédition en était une d'exploration et de découverte, il était tout à l'avantage de l'explorateur de se présenter comme le premier Européen à être allé vers les lieux qu'il décrit. Alors, dans cette relation, le narrateur prend bien soin de ne pas mentionner ses rencontres fortuites avec d'autres navires européens.

L'intérêt du journal de Cartier et le contexte de son voyage

L'intérêt et l'importance du document que constitue le journal du premier voyage officiel de Jacques Cartier au Canada est qu'il représente

le premier récit de voyage documenté qui nous soit parvenu des explorations faites en terre canadienne. Les circonstances de l'expé-

dition de Cartier sont particulières. François I^{er} avait déjà envoyé Giovanni Verrazano explorer les rives nord-est américaines, mais en raison de l'hostilité de son cousin Charles Quint, roi d'Espagne, il n'avait eu ni les moyens, ni la possibilité d'y donner suite. La récente intégration de la Bretagne à son royaume, en 1532, lui avait donné l'opportunité de mettre à contribution ses nouveaux sujets, particulièrement doués pour la navigation vers l'Amérique³. Les cartes et le récit de voyage de Cartier permettront à François I^{er} d'affirmer son droit de propriété sur le continent nord-américain face aux prétentions des autres puissances européennes.

L'original du document de Cartier ne nous est parvenu que tardivement. Sans doute considéré comme papier secret par François I^{er}, il a disparu dans les dédales des archives. Il fut si bien égaré que l'on dut avoir recours à la traduction d'un collectionneur italien, Giovanni Baptista Ramusio, lorsque l'on voulut en faire la première impression en 1598⁴. Curieuse coïncidence, on retrouvait l'original à la Bibliothèque impériale de Paris en 1867. L'archiviste français Henri Michelant en faisait

aussitôt une édition chez Tross dans laquelle il décrit les dix-sept feuillets retrouvés sans page titre⁵. Michelant a immédiatement remarqué que l'écriture du document changeait et plusieurs études ont été faites par la suite sur la paternité du travail⁶. Joüon des Longrais et H. P. Biggar se sont aussi penchés sur le problème pour finalement conclure à la fiabilité du fond du document⁷.

L'édition que nous avons utilisée pour l'analyse du document a été publiée en France par la Maison Anthropos. Il s'agit de la réédition «in extenso» de la publication qu'en avait faite la Société littéraire et historique de Québec en 1843 en l'accompagnant de récits de voyage des contemporains, Roberval et Jean Alphonse⁸.

La discrétion de l'explorateur

Les subdivisions du journal de Jacques Cartier ont surtout trait au parcours effectué sur le terrain par l'explorateur. Cartier décrit, au début, la Baie des Châteaux (le détroit de Belle-Isle) qu'il connaît manifestement bien, puis il raconte sa navigation à travers le golfe Saint-Laurent jusqu'à la Pointe de Pictou (N.B.). Son séjour dans la Baie des Chaleurs donne lieu à une description détaillée des rencontres avec les indigènes. Suivent, enfin, quelques pages relatant son séjour dans la baie de Gaspé et la prise de possession du pays.

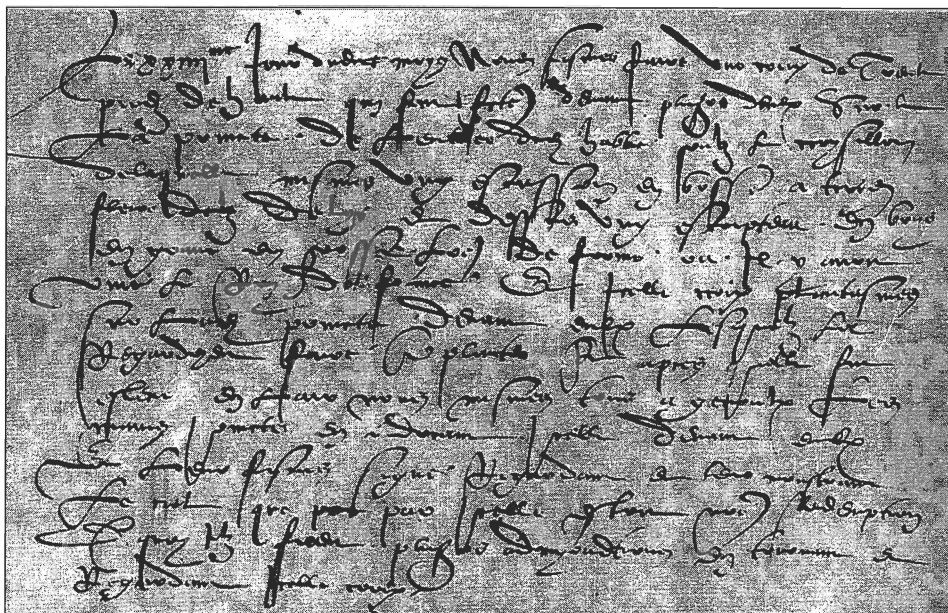
Tout au long de cette narration, Jacques Cartier fait montre d'une discrétion suspecte touchant la présence des pêcheurs européens. Lorsqu'il pénètre dans le détroit de Belle-Isle, ses navires passent devant plusieurs endroits dont il connaît le nom, mais qu'il n'a pas baptisés. Quand il baptise ou donne un nom, il l'indique clairement dans son écrit, mais lorsqu'il croise au large de Blanc-Sablon et des Buttes, il ne dit pas un mot de la présence européenne. Il faudra les recherches de Selma Huxley Barkham pour révéler la présence basque à ces endroits du vivant de Jacques Cartier⁹.

Dans la même course à travers le détroit de Belle-Isle, Cartier fait état des Islettes, où, écrit-il, il y a un havre et

où il se fait «grant pescherie». Il ne dit pas qu'il y a là des équipes de pêcheurs au travail, mais peut-il en être autrement s'il y existe un havre? Peut-être, mais les probabilités que les gens qui s'y trouvent se livrent à des activités de pêche sont quand même élevées, compte tenu des intérêts de tels voyageurs. Il ressort quand même de tout cela que Cartier écrit de façon à ne pas cacher la vérité, mais aussi à ne pas la révéler complètement. C'est ce qu'on appelait autrefois un péché par omission. Il faut, en fait, lire entre les lignes pour comprendre ce qu'il y a derrière les mots.

C'est dans le même esprit que Cartier raconte son séjour à Brest, au

Labrador. Or, d'où pouvait bien venir ce dernier toponyme, si évocateur de la Bretagne, sinon de la présence de compatriotes à cet endroit, mais dont il se garde bien de parler. N'y avait-il pas, en effet, des personnes sur place lors de son passage? On croirait, bien sûr, le havre désert puisque Cartier ne fait mention d'aucune activité halieutique à cet endroit et pourtant une enquête menée cinq ou six ans plus tard a permis d'apprendre qu'un vaisseau basque venait y faire provision de morues à l'occasion¹⁰. Cartier a d'ailleurs lui-même raconté avoir rencontré le 12 juin un navire de La Rochelle qui cherchait le havre de Brest où «il pensait aller faire sa pescherie». Cela fait bien



Le XXIII^{me} jour dudict moys, nous fismes faire vne croix de trente piedz de hault, qui fut faicte devant plusieurs d'eulx, sur la poincte de l'entrée dudict hable, soubz le croysillon de laquelle mismes vng escusson en bosse, à troys fleurs de lys, et dessus, vng escripteau en boys, engravé en grosse lettre de forme, où il y avoit, *Vive le Roy de France*. Et icelle croix plantasmes sur ladiete pointe devant eulx, lesquelz la regardoyent faire et planter. Et après qu'elle fut eslevé en l'air, nous mismes tous à genoulx, les mains jointes, en adorant icelle devant eulx, et leur fismes signe, regardant et leur monstrant le ciel, que par icelle estoit nostre redemption, dequoy ilz firent plusieurs admiradtions, en tournant et regardant icelle croix.

Extrait d'une page de la **Relation originale** et transcription (source : Charles-Eugène Roy, **Gaspé depuis Cartier**, pp. 61-62).

du monde pour un lieu désert.

Il devait en fait y avoir plusieurs équipages au travail dans le détroit de Belle-Isle cet été-là, de même que plusieurs autres navires à l'intérieur du golfe Saint-Laurent. Lorsque l'envoyé de François I^{er} termine le récit de son premier voyage, il raconte avoir fait la rencontre de l'équipage d'un navire dont le capitaine avait pour nom Thiennot. Ces hommes vinrent à lui «comme s'ilz eussent été François». Peut-être écrit-il cela parce qu'ils étaient Basques. En tous cas, ils n'étaient pas Français. Et Cartier ajoute: «Ils nous firent entendre qu'ils venoyent de la grande baye». Selon la toponymie en usage alors, cela signifiait qu'ils venaient de l'intérieur du golfe Saint-Laurent, la «Grande Baye» étant le nom attribué, à cette époque, à cette étendue d'eau. Il faut en conclure que d'autres équipages ont précédé Jacques Cartier dans le golfe.

On en trouve une autre preuve, si on lit bien son journal de voyage. Lorsque l'équipage de marins bretons a quitté la Conche Saint-Martin (aujourd'hui Port-Daniel, en Gaspésie) le 12 juillet, une forte tempête et des vents contraires l'ont obligé à se réfugier au «Cap Prato». Or, contrairement à son habitude lorsqu'il attribue un nom à une baie, un cap ou une île, Cartier ne dit pas qu'il a baptisé l'endroit de ce nom. Il dit simplement qu'il y a trouvé refuge. Sa description des lieux correspond à la baie de Percé, mais il ne dit pas un mot sur l'origine du toponyme qu'il emprunte. C'est un nom de lieu espagnol (Cap-du-Pré en français). Il n'a pu donner ce nom lui-même, et l'eut-il fait qu'il l'aurait attribué dans sa langue natale (le breton) ou bien dans celle de son employeur, le français. Bien des historiens se sont penchés sur le toponyme et ont tenté d'en expliquer l'origine en passant à côté de la solution¹¹.

Alors, qui donc aurait été là pour lui faire connaître ce toponyme espagnol, ce qui revient à se demander qui était là et parlait espagnol? Nous savons que les pêcheurs basques

parlaient le français, le basque, bien sûr, ainsi que l'espagnol. Peut-être était-ce l'un de ces équipages qui, comme Thiennot, pénétraient plus à l'intérieur du golfe Saint-Laurent? Le père François-Xavier Charlevoix rapporte, à cet égard, l'existence d'une tradition orale bien vivante dans les ports de mer français où il était question de pêcheurs basques ayant devancé Jacques Cartier dans la Baie des Chaleurs, à telle enseigne que l'historien ajoutait avoir trouvé en son temps, sur d'anciennes cartes, le nom de «Baie des Espagnols» en lieu et place de «Baie des Chaleurs¹²». Le fait est d'autant plus plausible que le récit de Cartier lui-même laisse supposer que les Amérindiens connaissaient le troc et qu'ils avaient fait commerce avant son passage par l'attitude qu'ils affichaient en l'interpellant du bord de l'eau.

Les raisons probables de cette discrétion

Il est donc probable que Cartier ait vu à Percé un ou des équipages basques. L'analyse de la situation montre qu'il est plus probable que l'envoyé de François I^{er} a tenté de masquer la vérité. Il y allait nettement de son avantage. Est-ce donc à dire que le document ne représente aucune fiabilité? Évidemment pas. Le journal de Cartier est riche en informations extrêmement valables. Mais l'explorateur n'a sans doute pas jugé bon de dévoiler le fait que plusieurs pêcheurs européens fréquentaient déjà le golfe Saint-Laurent et ses abords. S'il l'avait appris, le roi de France aurait-il accepté de défrayer le coût des expéditions à venir?

On peut aussi se demander, sachant l'intention que François I^{er} avait en tête en commanditant l'expédition de Cartier, c'est-à-dire de s'approprier des terres que normalement le traité de Tordésillas (1494) réservait à l'Espagne, si Cartier n'a pas reçu l'ordre de passer sous silence la présence des Basques espagnols dans la partie nord de l'Atlantique. Il faut se rappeler à cet égard la mise en garde de Charles Quint quant aux empiétements des Français

sur sa chasse gardée. On sait par ailleurs que Cartier avait déjà manifesté l'intention de faire connaître le voyage à l'ambassadeur d'Espagne et de lui montrer les documents qui en attestaient¹³.

Bilan de cette étude

Lire un document, fut-il aussi connu que celui de Jacques Cartier, demande une attention particulière pour discerner si derrière les mots il n'y a pas une autre réalité que celle décrite. C'est en tout cas ce qu'illustre la lecture du document relatant la première expédition du capitaine breton, si on réussit à lire entre les lignes. Grâce à ce journal, on réalise que la côte canadienne était déjà, au XVI^e siècle, beaucoup plus achalandée qu'on ne le pense. La discrétion des études sur le sujet a sans doute contribué à renforcer l'impression que Cartier était le premier Européen à venir au Canada et pourtant son journal nous fait bien comprendre que ce n'était pas le cas.

Les omissions de Cartier répondaient, comme nous l'avons exposé, à des intentions bien précises et, par là, nous pouvons dire que son journal conserve toute la fiabilité qu'on a bien voulu lui donner. En fait, nous n'avons rien relevé qui puisse mettre en doute la valeur du document autant comme compte rendu de l'expédition que comme source d'information sur le Nouveau Monde.

.....

Notes

- * Le présent article est la version légèrement retouchée d'un texte rédigé dans le cadre d'un séminaire portant sur la critique des sources et dirigé par le professeur Alain Laberge. L'auteur tient à remercier monsieur Paul Larocque, professeur et historien de l'UQAR, pour l'aide apportée à la correction et à la présentation du texte remanié et tel que présenté ici.
- 1 Gustave Lanctôt, «Jacques Cartier et son oeuvre, essai biographique» dans **Revue de l'Université d'Ottawa**, vol. 5, no 1 (mai-juin 1935) : p. 34. Michel Jossaume, «Autour de Jacques Cartier» dans **Les Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de l'Arrondissement de Saint-Malo**, 1971, pp. 91-108.
 - 2 Marcel Trudel, «Cartier, Jacques» dans **Dictionnaire biographique du Canada**, vol. 1, p. 171.
 - 3 Fernand Braudel, **Le monde de Jacques Cartier - L'aventure au XVI^e siècle**, Montréal, Libre-Expression, (c 1984), pp. 231-235.
 - 4 Michel D'Avezac, **Bref récit et succincte narration de la navigation faite en 1535 et en 1536 par le capitaine Jacques Cartier aux Isles de Canada, Hochelaga, Saguenay et autres**, Paris, Éditions Tross (E. Guilmo), 1861, pp. XV-XVI.
 - 5 Michel-Henri Michelant, **Voyages de Jacques Cartier au Canada en 1534**. Nouvelle Edition d'après l'édition de 1598 et d'après Ramusio. Documents inédits sur Jacques Cartier et le Canada, communiqués par M. Alfred Ramée, Paris, Librairie Tross, (1865), p. V.
 - 6 Parmi celles-ci, la plus facile d'accès nous a paru être l'ouvrage de Robert Le Blant, «Les écrits attribués à Jacques Cartier» dans **Revue d'histoire de l'Amérique française**, vol. 14, no 1 (juin 1961) : pp. 90-103.
 - 7 Marcel Trudel, **op. cit.**, p. 176.
 - 8 Jacques Cartier, **Voyages de découverte au Canada entre 1534 et 1542, suivis d'une biographie de Jacques Cartier**, Introduction de René Maran, Paris, Éditions Anthropos, 1968. Réédition de Jacques Cartier, **Voyages de découverte au Canada entre les années 1534 et 1542 par Jacques Quartier (sic), Le Sieur de Roberval, Jean Alphonse de Xanctonge...**, Québec, William Cowan et Fils, 1843.
 - 9 Selma Barkham, «A note on the Strait of Belle Isle during the period of Basque contact with Indian and Inuit» in **Études Inuit Studies**, vol. 4, nos 1-2, (1980) : pp. 51-58.
 - 10 «Examination of Newfoundland Sailors regarding Cartier, September 1542», Interrogatoire de Robert Lefant, H. P. Biggar, **A Collection of Documents relating to Jacques Cartier et the Sieur de Roberval**, Ottawa, APC, 1930, p. 451.
 - 11 Harrisson F. Lewis a produit l'une des plus documentées de ces études sous le titre «Notes On Some Details of the explorations by Jacques Cartier in the Gulf of the St. Lawrence», **Mémoire de la Société royale du Canada**, Section II, 1934, pp. 132-135.
 - 12 Pierre-François-Xavier Charlevoix, **Histoire et description générale de la Nouvelle-France, avec le journal historique d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionale**, Paris, Nyon et fils, 1749, Montréal, Elysées, 1976, vol. 1, p. 9. Le sujet de la présence des Basques antérieure à Cartier a été traité par Mario Mimeault dans sa thèse **Destins de pêcheurs: Les Basques en Nouvelle-France. Une étude de la présence basque en Nouvelle-France et de son implication dans les pêches sous le régime français**, thèse de Maîtrise, Département d'Histoire, Université Laval, 1988, «Les activités (de pêche) au temps des découvertes», pp. 40-44. Ce thème est aussi traité dans un ouvrage à être bientôt publié sous la direction de Paul Larocque, **Parcours historiques dans la région touristique de la Gaspésie**, dans un texte qui a pour titre «La Gaspésie, une mosaïque culturelle».
 - 13 Hospice Verrault, «Jacques Cartier : Questions de calendrier civil et ecclésiastique», **Mémoires de la Société royale du Canada**, Section I, 1890, p. 145s.: «Baccalaos et Cartier - 1541».